Cinquante-sixième année. - N° 129 A Lundi 4 et mardi 5 juillet 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2268

72 – SARTHE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS

Ventes et cessions

801 909 144 RCS Le Mans.
P&M.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Capital : 20000.00 EUR.
Adresse : 177, Route de Beauge, 72000 Le Mans.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : BODACC AVIS DE PROJET DE FUSION-ABSORPTION SIMPLIFIEE Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE MANS du 23 juin 2022, La Société dénommée P&M, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 20.000,00 € ayant son siège social à LE MANS (Sarthe) 177 route de Beaugé identifiée sous le numéro SIREN 801 909 144 RCS LE MANS, Et La Société dénommée R & M, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 7.625,00 € ayant son siège social à SAINT-HEAND (Loire) 5 allée Raymond Hautin identifiée sous le numéro SIREN 448 605 238 RCS SAINT ETIENNE, Ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société R & M par la société P&M. La société R & M ferait apport à la société P&M de la totalité de son actif, soit cent cinquante-quatre mille cinq cent soixante et onze euros et quatre-vingt-dix centimes (154.571,90 €), à charge de la totalité de son passif, soit un cent vingt-trois mille cent vingt et un euros et soixante-sept centimes (123.121,67 €). La valeur nette des apports s'élèverait à trente et un mille quatre cent cinquante euros et vingt-trois centimes (31.450,23 €). La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la Société dénommée NATIS, Société à responsabilité limitée au capital de 720.000,00 € ayant son siège social à LA FLECHE (Sarthe) 39 rue des Clos Quartier Saint Germain du Val identifiée sous le numéro SIREN 483 470 050 RCS LE MANS, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2022, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société R & M depuis le 1er janvier 2022 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société P&M. La société R & M sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 31 juillet 2022 . Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : - au Greffe du Tribunal de Commerce de LE MANS pour la société P&M en date du 24 juin 2022, - au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT ETIENNE pour la société R & M en date du 23 juin 2022, Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société

absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Pour avis.

